

ASSOCIATION POUR LE CADRE DE VIE À VOREPPE

Environnement – Santé – Sécurité. Quelle priorité ? Pour l'ACVV c'est les trois. Nouvelle enquête publique : pour une modification du Plan d'Occupation du Sol (POS) dans le cadre d'une enquête publique *Secteur abords Hôtel de Ville*. En Mairie de Voreppe du 29 octobre au 30 novembre 2012. L'ACVV vous invite à consulter le dossier d'enquête et porter vos observations sur le registre, auprès du Commissaire Enquêteur les 13, 21 et 30 novembre.

Vendredi 16 novembre (et/ou 23 novembre) l'ACVV sera sur le marché pour :

1) quelles suites donner à la 2^e réunion publique du 23 octobre 2012 ? L'ACVV reste mobilisée pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de Stepan Europe Voreppe - site chimique classé Seveso Seuil Haut : venez faire le point avec les personnes intéressées par le devenir du périmètre d'exposition au risque. Le scénario majorant du site impacte une zone d'un rayon de 280 mètres englobant la circulation du RD3 entre McDo et Courtepaille. L'ACVV revendique : la réduction du périmètre de risques au plus proche des limites du site, l'indemnisation des propriétaires, s'il reste in fine des biens privés à l'intérieur de la zone de risque.

2) Pour recueillir votre fiche ACVV : Cadre de Vie à Voreppe, les points relevés par l'ACVV et vous ? Cette liste non exhaustive est disponible : sur notre site internet : acvvoreppe.asso.fr par téléphone au 06 83 27 44 75 sur demande à notre adresse ACVV - BP 52 - 38342 Voreppe cedex : idem pour retour.

Pour nous aider à préserver notre Environnement / Santé / Sécurité vous pouvez rejoindre l'ACVV en prenant votre adhésion individuelle (10 euros) ou famille (15 euros). Soutenir l'ACVV si vous êtes déjà adhérent en faisant un don, bienvenu quel que soit son montant. Regardons autour de nous, que pouvons-nous améliorer ? Rejoignez-nous, contactez l'ACVV - BP 52 - 38342 Voreppe cedex. acvvoreppe.asso.fr

Contacts : annie.vassy@wanadoo.fr ou
acvv.lescure.jocelyne@wanadoo.fr